

Mot du président

Au mois d'août dernier, le Club des Ornithologues de la Gaspésie (COG) a envoyé une lettre à la députée-ministre responsable de la région Gaspésie-Les Îles, madame Nathalie Normandeau, afin de lui rappeler les inquiétudes de notre organisme face à l'implantation de parcs éoliens sur le territoire gaspésien.

Déjà en janvier 2004 dans son mémoire, le COG avait signalé au BAPE, évaluant les impacts de l'implantation d'un parc d'éoliennes dans le secteur de Murdochville, le manque de planification lors de la mise en place de ces équipements lourds. Ceci risquait, selon nous, d'engendrer des effets néfastes sur notre avifaune, en particulier sur des espèces menacées et sur leur environnement. Les lacunes que nous avons observées dans ce premier projet ne nous laissant pas envisager un développement sain de cette industrie « dite » verte : faiblesse des inventaires ornithologiques, mauvaises évaluations des impacts sur le terrain des travaux routiers, pourcentage de travaux soustraits aux études d'impact. De plus, l'implantation de cette industrie dans l'arrière-pays ne faisait que rapprocher les risques et les impacts négatifs des populations que nous souhaitons voir protégées.

Aujourd'hui, certaines de ces faiblesses semblent vouloir être tenues en compte afin d'être corrigées mais les moyens financiers ne sont toujours pas au rendez-vous pour s'assurer de sécuriser les déplacements importants des populations d'oiseaux sur notre territoire lors des périodes de migration. Nul ne connaît, ou presque, les corridors empruntés par plusieurs espèces en migration qui traversent la Gaspésie au printemps et à l'automne. Plusieurs espèces menacées font partie de ces oiseaux migrateurs et il serait très malheureux qu'elles soient affectées par l'implantation de parcs éoliens dans les aires qu'elles fréquentent pour se déplacer ou pour se reproduire. Peu de choses sont également connues en ce qui a trait à la nidification de grands rapaces comme le Pygargue à tête blanche ou l'Aigle royal.

Pour ces raisons, le COG demande qu'une étude sur les corridors de migration des oiseaux soit réalisée le plus tôt possible ainsi qu'une recherche sur les territoires de nidification des espèces menacées les plus vulnérables à ce genre de projet.

En terminant, nous sommes heureux de voir que nos dirigeants locaux, et tout particulièrement les populations résidentes des secteurs visés, commencent à réaliser les modifications importantes que le parc éolien gaspésien de plus de 1500 éoliennes, une fois complété, aura non seulement sur notre faune mais également sur notre propre environnement et sur nos paysages; notre principale marque de commerce touristique. Les réponses à nos questions se font attendre et pendant ce temps, des projets de parcs voient le jour et personne ne semble vouloir s'arrêter un instant pour se poser les vraies questions.

Bernard Arsenault